

Calcul des déperditions

Un calcul des déperditions pièces par pièces est un **calcul réglementaire** permettant de déterminer de façon précise la ou les puissance(s) d'une installation de chauffage et de ses émetteurs.

Ce calcul, basé sur la **norme européenne EN 12831**, détermine pour un local en particulier la puissance de chauffage nécessaire pour le maintenir aux conditions fixées. Les éléments intervenants dans ce calcul sont de type structurels (composition des parois, liaisons de l'isolation, type de ventilation) et intrinsèques au local (situation géographique, température de consigne). Cela va donc permettre de calculer d'une part le flux sortant du local et d'autre part, la puissance de chauffage à installer. Cette dernière prend en compte la puissance de relance des équipements énergétiques.

Attention aux autres méthodes de calcul employées ET pourquoi :

Les méthodes qui consistent à reprendre la puissance d'une installation existante : sommer la puissance des radiateurs existants ou appliquer une valeur de ratio «puissance par mètre carré de surface habitable» ou par volume chauffé (exemple : 40 W/m³ - méthode dite empirique) sont à **éviter fortement**.

Tout d'abord, il est maladroit de faire des ratios par surface ou volume sans prendre en compte l'ensemble des paramètres du bâtiment et de ses occupants. **Chaque bâtiment est différent** et possède une occupation particulière et des taux de confort inhérent à chacun. Il ne peut y avoir de ratio (valeur déterminée approximativement) dans ce cas. Ensuite, les installations anciennes étaient généralement **surdimensionnées à la base**, et fonctionnaient pour des **bâtiments anciens** dont des améliorations énergétiques significatives (isolations de toitures, double vitrage, ...) ont eu lieu depuis. Enfin, ces méthodes sont souvent utilisées par des **professions n'ayant aucune neutralité** sur le dimensionnement et qui préfèrent se couvrir juridiquement par un dimensionnement exagéré plutôt que par un juste calcul qui demande un peu plus de temps et d'expertise.

Surdimensionnement - Quels impacts ?

Un surdimensionnement de votre installation entraînera de façon systématique :

- un **surcoût** d'achat de l'installation et un surcoût possible de votre abonnement
- un **surcoût** dû à une consommation plus importante de votre installation (au minimum 10% par an) par rapport à ce qu'elle devrait être pour une puissance inférieure
- une **chute** du rendement car l'installation est en dehors de sa plage de fonctionnement optimale
- une **longévité amoindrie** et un **coût de maintenance augmenté** du fait d'une usure prématurée
- une **pollution supérieure** (Nox) et un **encrassement accéléré** du fait des chutes de rendement et de la surpuissance



N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site internet

www.ecome-energie.com